

Bilan 2018 du trafic aérien : 34 années de retard cumulées en une année !

Paris, le 02 janvier 2019 – *Ces dernières années le transport aérien connaît un véritable boom, les voyageurs sont de plus en plus nombreux à opter pour le voyage en avion. Selon les derniers chiffres d'Eurostat, plus d'un milliard de passagers aériens ont été transportés en 2017 et ce, uniquement pour la zone U.E, ce qui représente 71 millions de personnes de plus qu'en 2016. Or, cette augmentation du trafic aérien s'accompagne également d'une explosion des perturbations. Retards, annulations, refus d'embarquement : les voyageurs sont de plus en plus nombreux à subir des préjudices. Selon le dernier bilan* d'Air Indemnité, leader français de l'indemnisation des passagers aériens, le nombre de retards cumulés ces 12 derniers mois équivaut à 34 ans ! Nombre de passagers impactés par ces perturbations, montants des indemnités dues par les compagnies, top 3 des compagnies les plus ponctuelles ou encore liaisons aériennes les plus perturbées : retour sur les chiffres clés du transport aérien en 2018.*

2017 vs 2018 : une hausse de près de 56% des perturbations

Alors que la France se positionne à la 4ème place en termes de nombre de passagers aériens transportés en Europe (+ 6,1% vs. 2016) et que l'aéroport Paris Charles de Gaulle fait partie des 3 premiers aéroports les plus fréquentés de l'U.E (avec + 5,4% de croissance, c'est le 2e après London Heathrow), le dernier bilan d'Air Indemnité dévoile que **plus d'un million de vols ont été opérés depuis ou vers la France en seulement une année. Sur cette même période plus de 127 millions de voyageurs ont été recensés au départ de et vers la France.** Or, les voyageurs sont de plus en plus nombreux à être **confrontés à des perturbations** qui font du voyage un moment de stress.

- **Au total : une hausse de 55,90% des perturbations (retards supérieurs à 2h à l'arrivée et annulations) sur les 12 derniers mois.**
- **Le cumul de ces perturbations représente 34 années de retard !**
- **41 639 vols ont été annulés ou retardés de plus de 2 heures sur la période analysée :**
 - ✓ **Le nombre de vols annulés sur la période a quasiment doublé par rapport à l'année précédente : + 95% d'annulations**
 - ✓ **+ 25,6% de vols retardés (de plus de 2h)**
 - ✓ **+ 26,8% de vols retardés (de plus de 3h)**
- **4,7 millions de passagers impactés par un retard de plus de 2 heures ou une annulation en une année**
- **Montant des indemnités potentielles dues par les compagnies : plus d'un milliard d'euros (1 044 990 100)**
- **Avril : mois ayant connu le plus d'annulations**
- **Juillet 2018 : mois ayant connu le plus de retards.**

2018 : une année particulièrement marquée par des mouvements sociaux

« L'un des chiffres marquants de ce bilan est le taux d'annulation de vols sur ces 12 derniers mois. Il a pratiquement doublé. Cela peut notamment s'expliquer par **une année 2018 particulièrement marquée par des mouvements sociaux**, comme chez **Air France** qui draine une très grosse partie du trafic aérien au départ et vers les principaux aéroports français. Rien que pour cette compagnie, on comptabilise une quinzaine de jours de grèves entre février et mai 2018. En avril, ce ne sont pas moins de 8 jours de grève qui ont été annoncés ! Résultat : le mois d'avril est clairement le plus sinistré cette année », analyse **Anne-Laure Hery**, porte-parole d'**Air Indemnité**.

Autre mouvement social marquant en 2018 : celui des **contrôleurs aériens français**. Selon un rapport du Sénat dévoilé cet été, la France est championne du monde des retards liés au contrôle aérien et responsable à elle seule de 33% des retards liés au contrôle aérien en Europe. « *Les revendications des grèves du contrôle aérien des 22 mars et 22 mai portaient notamment sur la vétusté du système. Mais les grèves du contrôle aérien français ont agacé un grand nombre de voyageurs cette année. Cela se comprend, d'une part, car elles ont directement impacté des vols, et, d'autre part, car ce type de grève extérieure à la compagnie aérienne est exonératoire, ce qui exclut tout dédommagement pour les passagers ayant subi un préjudice* », commente **Anne-Laure Hery**.

De plus, d'autres mouvements sociaux plus locaux ont entaché les performances des compagnies aériennes : grèves des bagagistes à Orly en début et milieu d'année 2018, grèves des contrôleurs aériens dans le sud de la France au mois de juin, etc. Le modèle low-cost a également été mis à mal avec deux faillites consécutives en fin d'année (Primera Air et Cobalt Air), laissant des voyageurs sur le tarmac. Par ailleurs, **Ryanair**, compagnie emblématique du modèle à bas coût, a subi ses premières grèves à échelle européenne cet été. Ses personnels dans 5 pays d'Europe se sont mobilisés en juillet et fin septembre pour dénoncer leurs conditions de travail et de rémunération.

Les liaisons aériennes les plus perturbées

- En France :
 1. **Paris Orly - Agen : 13,39% de vols perturbés**
 2. **Paris Orly - Castres : 11,26% de vols perturbés**
 3. **Marseille - Lyon Saint-Exupéry : 10,81% de vols perturbés**

- A l'international :
 1. **Singapour Shanghi – Paris CDG : 19,80% de vols perturbés**
 2. **Mexico City Juarez Intl – Paris CDG : 18,66% de vols perturbés**
 3. **Shanghai Pudong Intl – Paris CDG : 15,37% de vols perturbés**

*Période observée : du 26 décembre 2017 au 25 décembre 2018 pour les vols au départ et vers la France (1 125 629 vols)

À propos d'Air Indemnité

Air Indemnité est le leader français des services d'indemnisation des passagers aériens. Depuis 2014, la société propose aux voyageurs victimes d'annulation de vol, de retard, de correspondance manquée ou de surbooking

de les accompagner dans leur processus de réclamation et d'accroître leur chance d'indemnisation en France et à l'international. En 2017, l'entreprise a répondu à plus de 100 000 demandes d'assistance et prévoit une hausse de 100% des demandes de réclamation pour 2018. Air Indemnité est composée d'une cinquantaine de personnes expertes en juridique et engagées aux côtés des clients, toutes désireuses d'apporter leur savoir-faire avec une approche personnalisée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'Agence 3i Com



Meriem Kadari - 06 48 15 94 16 - meriem@agence3icom.fr

Douha Cherif - 06 60 05 44 99 - douha@agence3icom.fr